

 **AFRIQUE DU SUD : LES VOYAGES D'AFFAIRES**

Les services des passeports et visas	Conditions d'obtention d'un visa (gouvernement sud-africain)
Les précautions sanitaires	<p>Il est recommandé que toute personne âgée de 16 ans et plus soit entièrement vaccinée contre la COVID-19 avant le voyage et présente, si nécessaire, une preuve de vaccination contre la COVID-19 à la frontière. Les informations à jour sur toutes les exigences sanitaires d'entrée ainsi que sur les vaccins de routine et recommandés pour l'Ukraine sont fournies sur les pages dédiées des sites web TravelHealthPro et CDC.</p> <p>Un certificat de vaccination contre la fièvre jaune est exigé pour les voyageurs arrivant d'une zone infectée. Les vaccins suivants sont fortement recommandés : varicelle, diphtérie, grippe, rougeole, polio, tuberculose, hépatite A et B, tétanos, typhoïde, choléra et rage. Il existe un risque de paludisme toute l'année dans les zones de basse altitude du pays. Le risque est le plus élevé de septembre à mai. Pour éviter de contracter le paludisme, il est recommandé d'utiliser des produits anti-moustiques et des moustiquaires (voire des chambres protégées contre les moustiques). Évitez de vous baigner dans des eaux stagnantes ou à faible courant, en raison du faible risque de contracter la bilharziose. L'eau du robinet est de bonne qualité mais il est conseillé aux personnes ayant un système digestif sensible de boire de l'eau en bouteille. Sachez qu'il existe une épidémie de VIH/SIDA en Afrique du Sud.</p>
Conseils de santé aux voyageurs	Vous pouvez consulter les derniers conseils du gouvernement français sur les conditions sanitaires requises pour se rendre à l'étranger, y compris les vaccins de routine et les vaccins recommandés pour les voyages à l'étranger, sur le site du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.
Pour plus d'information sur les conditions de sécurité	<p>Guide de voyage en Afrique du Sud</p> <p>Département d'état US</p> <p>Consultez les conseils aux voyageurs du ministère français des affaires étrangères.</p>
Les numéros d'urgence	Police : 10111 Pompiers : 10111 Ambulance : 10177
Télécommunication	<p>Suffixe internet : .za</p> <p>Pour téléphoner de l'Afrique du Sud, composez le : 00</p> <p>Pour téléphoner l'Afrique du Sud, composez le : +27</p>
Payer	<p>Il est possible de changer des devises auprès des banques, des hôtels, des grands magasins et restaurants. Il y a des DAB. Les Traveller Cheques sont également acceptés. Les voyageurs devront préférer les chèques en Pounds ou US Dollars.</p> <p>Les cartes MasterCard et Visa sont préférées. American Express et Diners Club sont aussi souvent acceptées. Il y a des DAB à travers tous les pays et dans toutes les villes, y compris dans les centres commerciaux et les stations essence, qui acceptent toutes les cartes de débit et de crédit internationales.</p>
Trouver un hôtel	L'Association fédérée d'hospitalité d'Afrique du Sud (FEDHASA)
Visiter	Safari Reviews